

Directeurs d'école : Les enseignants n'adhèrent pas aux mesures ministérielles

2-3 minutes

" Qu'il s'agisse de la revalorisation (450€ brut annuels), du temps de décharge supplémentaire (pour 38% des écoles seulement) ou encore de l'allègement des tâches, les annonces et actions du ministère ne satisfont que peu des répondant.es. "C'est le sujet des emplois d'aide administrative et au fonctionnement qui cristallise la majorité des mécontentements exprimés" avec 88 % d'insatisfaction", annonce le Snuipp. Le syndicat a lancé il y a 5 jours un sondage auquel ont répondu 7500 enseignants dont 83% de directeurs.



" L'annonce ministérielle du 7 décembre dernier de temps supplémentaire pour 38 % des écoles pour la rentrée 2021 ne répond pas aux attentes pour 72 % des répondants. Quant à la revalorisation actée de 450 € bruts annuels, elle n'y répond que partiellement dans 31 % des réponses et de façon satisfaisante pour seulement 4 %", estime le Snuipp. " C'est le sujet des emplois d'aide administrative et au fonctionnement qui cristallise la majorité des mécontentements exprimés : 68 % estiment que le recours aux services civiques ne répond pas du tout aux attentes et 20% pas vraiment. Ce taux d'insatisfaction est sans surprise puisque les aides administratives existantes ont toutes été supprimées par le gouvernement depuis le début du quinquennat. La création de ces emplois considérés par l'ensemble des directrices et directeurs comme indispensables au bon fonctionnement du service public

d'éducation doit s'inscrire dans un statut stable et pérenne."

Ce nouveau sondage confirme dans les grandes lignes plusieurs études précédentes . Selon un sondage réalisé par le ministère fin 2019, seulement 11% des directeurs demandent clairement un statut. Par contre une grande majorité souhaite être aidée pour les tâches administratives et d'accueil.

[Le sondage](#)

[Le sondage de janvier](#)

[Les mesures ministérielles](#)